
ICANN82 | Forum de la communauté – Séance de bienvenue des dirigeants d'At-Large à l'ICANN82
Samedi 8 mars 2025 – 09h00 à 10h00 PST

MICHELLE DESMYTER

Est-ce que vous voulez bien vous asseoir, s'il vous plaît? Merci. Merci à vous, Jonathan. Très bien. Cette séance va maintenant commencer. Veuillez lancer l'enregistrement s'il vous plaît. Bonjour et bienvenue à tous à cette session At-Large Leadership. Bienvenue à l'ICANN 82. Je suis Michelle DeSmyter. Je vais gérer cette séance. Sachez que cette séance est enregistrée et qu'elle est gouvernée par les normes de comportement de l'ICANN et les politiques anti-harcèlement de l'ICANN. Les questions, les réponses seront lues à voix haute, si elles sont posées dans le Q&A.

Nous allons avoir de l'interprétation aujourd'hui en français et en espagnol. Si vous voulez prendre la parole, levez la main dans Zoom et on vous donnera donc la permission d'ouvrir votre micro. Les participants en présentiel vont utiliser leur micro pour prendre la parole. Venez nous donner la langue que vous allez utiliser pour vous exprimer. Je vais donc passer la parole au président de l'ALAC, Jonathan Zuck.

JONATHAN ZUCK

Merci à vous, merci Michelle et bienvenue à cette réunion. Cette 82^e réunion de l'ICANN. Il y a beaucoup de choses à faire cette semaine. Encore une réunion qui va durer longtemps. Alors, pour la plupart

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

d'entre nous, nous en sommes déjà à la deuxième journée de travail. Nous avons beaucoup de projets en ce moment. Nous avons le programme de soutien aux candidats, nous avons l'évaluation de la communauté et il y a beaucoup de projets liés à l'utilisation malveillante du DNS.

Est-ce que tout le monde est là? Léon est là? Oui, donc nous allons donc passer la parole à Avri qui va commencer la session, qui va parler des séances de la semaine, et ensuite nous passerons la parole à Léon quand il sera dans la salle.

AVRI DORIA

Je pense qu'Olivier devrait prendre la parole en premier.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND

Merci à tous. Merci. Merci Jonathan. Tout d'abord, nous allons parler des points de discussion At-Large. Je n'ai pas ça devant moi, donc nous allons proposer cette présentation à l'écran. Qui va faire... qui va présenter?

AVRI DORIA

Nous n'en avons pas parlé.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND

Les présentations, je pensais que c'était vous Jonathan, puisque vous êtes le président.

AVRI DORIA

Oui, vous êtes le celui qui nous donne des instructions d'habitude.

JONATHAN ZUCK

Je me parle à moi-même. Bon, alors on va parler de cette présentation. Il s'agit là d'un historique des points à haut niveau. Pendant très longtemps, nous faisons des présentations sur les points de discussion. En fait, nous avions deux ou trois sujets sur lesquels nous discutons durant nos réunions et nous faisons un point, un rapport pour que l'on soit tous sur la même longueur d'onde. Et, depuis, c'est devenu un document. Ce document est devenu comme un briefing si vous voulez, pour tout ce qui est de nos positions sur différents sujets, sur différents projets. Donc, en fait, c'est un espèce de rapport qu'on pouvait lire dans l'avion avant de venir et d'être préparé. Mais, il y a là beaucoup à absorber, donc on essaierait de monter d'un niveau et revenir à la base, à savoir sur quels sujets nous allons nous focaliser pour cette réunion.

Donc, voilà, c'est un peu l'idée des points de discussion. Donc, quand on a réfléchi sur les sujets brûlants. Pour cette réunion, on a parlé des utilisations malveillantes du DNS. On va en parler au SSAC au conseil d'administration. Donc, pour tout ce qui est des parties contractantes aussi qui vont partager les informations sur le sujet, et nous espérons pouvoir collaborer aussi avec le GAC pour essayer de mettre en œuvre des sortes de réformes pour tout ce qui est des enregistrements, etc. et de revenir ensuite vers les parties contractantes pour trouver un compromis pour essayer d'atténuer

ces enregistrements malveillants. Donc, ça c'est pour tous ceux qui essayent d'enregistrer des grand, grand nombre de domaines. Domaine un, deux, trois, etc. Vous savez, il y a des milliers de domaines comme cela. Donc, je pense que c'est une coloration... Je pense qu'en fait ce sujet est à l'esprit de tous.

Nous allons continuer à nous focaliser sur les thématiques qui sont alignées aux utilisateurs finaux, que ce soit de la diversité culturelle, la diversité géographique. Nous voulons aussi élargir bien sûr, la communauté des opérateurs de registre au-delà de ceux qui sont déjà impliqués. En fait. Ensuite, nous allons parler des révisions. Nous en sommes arrivés à un point où nous avons beaucoup de révisions en cours. Nous en parlons. Ces révisions ont lieu en même temps, donc nous devons essayer d'établir des priorités, d'essayer de mettre en œuvre un parcours critique si vous voulez. Nous voulons faire les choses de manière chronologique. Donc, il nous faut éviter la confusion parce que parfois il n'y a pas assez de consensus au niveau des équipes. Il y a beaucoup de travail, c'est un petit peu une question de logistique lorsqu'il s'agit de toutes ces révisions qui sont sur la table en ce moment. Donc tout cela est très important. Nous allons beaucoup en parler dans les couloirs, certainement.

Ensuite, pour la prochaine diapositive. Alors, pour ce qui est du rapport Informal, c'est un rapport qui avait été. Il nous avait été demandé par OCTO pour étudier les indicateurs des enregistrements. Vous vous souvenez qu'on a parlé... quand on a

commencé à parler d'abus du DNS, On a parlé des opérateurs de registres qui enregistraient des noms de domaines pour des activités illégales. Donc, pas essayer de trouver un moyen d'avoir accès à des sites existants. Donc, il y avait des endroits, ce qu'on appelait la page farming... des endroits qui nous emmenaient vers un site d'une banque par exemple. Alors, vous voyez, vous allez sur un petit lien qui vous emmène à tel endroit et en fait vous allez à un autre endroit. Bon, c'était cette idée de gérer les choses différemment. Nous avons des discussions sur le sujet avec les parties contractantes.

Alors, s'il y a un site, par exemple de fleuriste, un fleuriste qui est compromis, est-ce qu'on doit le retirer ou l'arrêter? Enfin bon, vous savez, il faut parler de toutes ces histoires de déficiences et d'abus. Nous avons aussi un rapport formel qui va nous expliquer tout ce qui est des enregistrements malicieux. Donc, d'avoir des indicateurs précoces avant les enregistrements. Donc, il y a... On a vu qu'il y avait une corrélation... Il y avait beaucoup de corrélation. Nous avons vu cela dans le rapport. Lorsque l'on parle de Bitcoin comme monnaie d'échange pour enregistrer les domaines par exemple. Il y a aussi une utilisation importante des API. Il y a des gens qui obtiennent beaucoup de domaines d'un coup et donc on a vu que tous ces éléments étaient liés.

On a étudié des études qui avaient été faites par Meta, donc... Et, qui n'étaient pas forcément très bien vues par les parties contractantes. Mais, là on a vu à travers cette étude qu'il y avait une

liaison, donc un rapport entre les enregistrements de beaucoup de noms de domaines et aussi des abus. Donc, là, il y a... On ne dit pas que ces utilisations sont illégales, mais il y a une utilisation qui peut être qu'il nous faudra mettre en œuvre un indicateur comme un nouveau, un autre numéro de téléphone, une autre adresse, etc. Qui nous permettrait d'expliquer un peu, d'avoir plus de détails sur cet enregistrement. Nous allons continuer à travailler avec les parties contractantes pour voir si on peut trouver un équilibre dans ce sens. Prochaine diapo s'il vous plaît.

Voilà, donc la prochaine série. Nous allons nous focaliser sur la communauté dans les sous régions. Nous cherchons l'obtention d'un programme de soutien qui soit plus efficace. Le programme, le programme de sensibilisation, le programme de marketing pour le soutien aux candidats est beaucoup plus important que celui que nous avions en place auparavant. Bien sûr, on a commencé aussi beaucoup plus tôt nos démarches. Il ne s'agit... On ne sait pas encore si ça va être suffisant pour essayer d'apporter plus de participation ou plus d'engagement pour les communautés moins bien desservies.

Donc, nous avons parlé du rabais qui a été fait pour ce qui est des instruments. Est-ce que ça va être suffisant? Nous avons aussi le côté du processus pro-bono qui est beaucoup plus robuste qu'il l'était dans la série précédente. Donc, c'est une des questions qui a été posée. On va en parler avec Avri je pense. Avri, ça fait partie de vos sujets de conversation?

AVRI DORIA

Je ne sais plus, mais je pense que durant la plénière les deux sujets les plus importants comprenaient cela.

JONATHAN ZUCK

Donc, très bien. Donc notre plénière, nous allons parler de l'utilisation malveillante du DNS et aussi du programme de soutien aux candidats. Je pense qu'il y a aussi beaucoup de questions sur ce fait. A-t-on besoin d'une prochaine série? Les fans nous ont donné des explications pour l'élargissement de la base, pour les IDN, etc. Toutes les choses que l'on apprécie. C'est un petit peu cela qui nous attire, c'est l'amorce et donc c'est ce qui nous intéresse. Mais la question est celle-ci : Est-ce que cela va se produire comme cela ou est-ce que c'est une bonne excuse pour mettre en œuvre une nouvelle série? Il nous faut être vigilant à savoir s'il y a suffisamment de choses qui sont faites pour pouvoir profiter de l'opportunité que va représenter cette nouvelle série. Et donc, les résolutions de contentieux, on y travaille toujours, ça fait partie de cette prochaine série donc pour être sûr que les plus petits acteurs ne sont pas pénalisés.

Donc ce qui reste aussi un peu flou, c'est cette idée d'engagement volontaire des opérateurs de registre. Il y a eu cette idée d'intérêt public qui avait été annoncée durant la série de 2012. C'était une ligne un peu floue. C'était quelque chose qui avait été suggéré par le GAC. Et donc ensuite, les PIC ont été intégrés dans les contrats et

s'appelaient tous les deux les PIC. Mais dans ce cas-là, les PIC sont réservés pour tout ce qui est lié aux intérêts publics du GAC et l'intérêt public, etc. Et donc, après on a commencé à appeler ça des volontaires, donc des enregistrements volontaires.

Donc cette question sur le mot volontaire, par exemple, si j'utilise le mot volontaire dans mon contrat, quel est le rôle de l'ICANN pour mettre en œuvre, pour exécuter cet engagement? Donc cela peut devenir quelque chose qui est lié au GAC, à l'At-Large. Est-ce que l'At-Large est OK, par exemple sur telle chaîne pour qu'elle soit rajoutée à la racine? Donc voilà, il nous faut étudier cela, il nous faut comprendre cela pour que l'ICANN ne doit pas être forcément trop impliqué dans des zones qui ne sont pas dans des domaines dont l'ICANN n'est pas expert, vous voyez.

Donc voilà, prochaine diapo s'il vous plaît, et ensuite passons aux révisions. Alors vous savez, on a parlé beaucoup de cette révision holistique pilote. C'était la phase de conception de la révision et ça n'avance pas très vite parce qu'il y a eu un manque de consensus au sein de l'équipe, à savoir quel était l'objectif de ce PHR et quel était donc l'objet, le mandat.

Donc ce manque de consensus a ralenti le processus de la PHR. Ce qui a aussi causé des retards dans cette révision est lié à la question sur le travail que nous faisons pour le programme d'amélioration continue. Chaque SO et AC ont rassemblé donc un cadre. On

fabriquait un espèce de cadre de CIP et chaque unité donc travaille indépendamment sur son programme.

Il y a des équipes indépendantes qui croient, qui pensent que cette révision ne sera pas complète jusqu'à ce que ce processus soit terminé. Il faut savoir exactement ce qu'on va réviser avant de créer une révision. Donc il nous faut des experts dans chaque groupe. Il y a des gens qui ont travaillé sur l'ATRT 3 comme Sébastien et Cheryl. Et bien à leur opinion, on n'a pas besoin d'un niveau de certitude avant de mettre en œuvre une révision qui va évaluer le cadre de travail. Donc je pense que nous, on est enclin d'avancer avec cette révision holistique. Nous ne devons pas la retarder et attendre que le CIP soit complété.

Ensuite, la dernière question est liée à l'ATRT 4. Et ça, ça a été retardé encore et encore. Il y a un argument sur le fait qu'il y ait beaucoup de changements qui ont un effet sur la mission, sur le mandat, sur la structure de l'ATRT 4. Mais je pense qu'au sein de notre communauté, nous nous sommes focalisés sur la responsabilité et la transparence de l'ATRT 4. Cela est en dehors de ce que l'on fait déjà avec la CIP. Donc je pense qu'on devrait pouvoir avancer. Mais il y a beaucoup de travail sur la table et ça fait partie des conversations en cours.

Alors vous pouvez cliquer sur l'ordre du jour et vous allez pouvoir avoir les informations nécessaires. Alors, autre chose. Olivier a levé la main. Allez-y, Olivier.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND

Merci Olivier. Je voulais rajouter un point sur ce qui est des points de discussion. On pourrait peut-être avoir une fiche ou une feuille. En tant que communauté, on doit être alignés et tout cela représente le résultat de beaucoup d'années de discussions entre nous, de discussions entre nous dans la communauté. Et voilà, ce sont les points de discussion sur lesquels on s'est mis d'accord.

Mais tout ça est important parce que nous sommes à une réunion de l'ICANN et nous n'avons pas besoin d'aller autour de la table. Nous ne nous rencontrons pas seulement les gens qui sont autour de la table, mais aussi d'autres gens dans les couloirs. Et souvent, ces discussions sont commencées. On nous demande : Que pensez-vous de tel ou tel sujet?

Donc je pense qu'il est important que chacun d'entre nous révise ou examine tout cela. Parfois, il y a des sujets qui évoluent aussi, donc il faut se mettre à jour et il faut pouvoir partager un message clair vis à vis des autres communautés que l'on rencontre et ne pas avoir à dire : Je n'ai aucune idée de ceci ou de cela. Donc voilà, Merci.

INTERPRETE

L'interprète n'entend pas Olivier Crépin-Leblond. Utilisez votre micro, c'est mieux.

JONATHAN ZUCK

Merci Bill. Donc si vous n'avez aucune idée de tout cela, donc qu'est-ce que vous faites ici? Voilà, c'est un peu. Voilà, vous avez vu ce document, le briefing plutôt. Sinon, familiarisez-vous avec cela. Nous avons des positions, nous avons beaucoup travaillé sur notre consensus. On nous pose des questions. On nous pose toujours des questions durant les réunions sur des sujets spécifiques, à savoir quelle est notre position, comment cela fonctionne ici et là, qu'est ce qui se passe. Donc il nous faut pouvoir être alignés et pouvoir donner des explications.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND

Mais d'accord, si vous n'êtes pas sûr et que vous hésitez, sachez que beaucoup d'entre nous sont là depuis longtemps et donc vous pouvez venir nous voir et nous dire : Voilà, sur ce sujet, est-ce que vous pouvez me donner des explications, etc. Beaucoup d'entre nous sommes là depuis longtemps. Nous pouvons vous aider.

JONATHAN ZUCK

Si vous avez des questions sur ces sujets brûlants, allez-y. Alors ensuite? Alors Léon Sanchez n'est pas encore arrivé, donc on va passer au prochain point de discussion et donc j'espère que le prochain sujet ne va pas être pour moi, mais on a parlé du rapport des sessions. Alors nous essayons de faire en sorte que quand nous sortons de cette salle, nous soyons prêts pour les autres séances. Ces discussions se répètent, elles se recourent. On les trouve dans les séances du GAC, de la Chambre des parties contractantes. Et donc il y a des possibilités de partenariat. Il y a la possibilité de

déceler les problèmes potentiels, les conflits d'intérêts et parfois il faut réfléchir à la façon de réviser nos positions.

Donc il faut pouvoir voir ce que la communauté propose, des points sur lesquels nous puissions agir. Donc, il s'agit d'élaborer des stratégies. Il s'agit de participer, de faire partie de l'auditoire, des séances. C'est essentiel. C'est pour cela que nous sommes ici. Nous avons des réunions ensemble régulièrement, mais il faut savoir aussi ce qui se passe au sein de la communauté.

Donc, l'idée de ces rapports de séances, c'est que nous puissions voir l'impact que cela a sur nos positions et sur les stratégies que nous devons élaborer. Donc c'est ça l'idée des rapports. Est-ce que Andrew, Avri...

AVRI DORIA

Oui, j'ai quelque chose à dire. Oui, Andrew a préparé cela et il nous aide à rester sur la bonne voie. Et donc il appartient au CPWG de vraiment faire un travail pour établir les corrélations. Il faut inclure tout le monde, y compris nous-mêmes. Donc quand vous allez aux séances, prévoyez de dire quelques mots. Donc il ne faut pas être submergé. Donc si vous avez un modèle, vous remplissez, mettez une ligne ici, une ligne là, et c'est une bonne façon de partager, de créer donc un registre.

Et quand les gens vous demanderont est-ce que vous étiez à cette séance? Est-ce que vous pourriez donc faire un petit récapitulatif

en quelques mots? Il y a des formulaires qui sont disponibles, il ne faut pas s'inquiéter. Donc ce n'est pas du tout un exercice de rédaction. Mettez simplement quelques notes quand vous écoutez des propos, une intervention et que vous avez quelque chose qui vous vient à l'esprit, prenez simplement des notes.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND

Merci. Je pointe votre micro, Jonathan Je voudrais ajouter quelque chose. Il y a des gens qui ont des problèmes concernant Wiki. Donc si vous avez des problèmes. Nous avons Andrew et donc envoyez donc un message à icann.org et il y aura donc une résolution du problème. Il ne faut pas trouver des excuses pour ne pas utiliser le wiki.

JONATHAN ZUCK

Est-ce que Andrew est avec nous en ligne? Ah, il est présent ici. Est-ce qu'il peut dire quelque chose? Je ne l'avais pas vu.

ANDREW CHEN

Donc les rapports des séances. S'ils vous posent des problèmes, comme Olivier l'a dit, n'hésitez pas à nous envoyer un email. Il y a des modèles qui existent. S'il y a des séances auxquelles vous avez participé et sur lesquelles vous souhaitez faire un rapport, donc dites-le-nous, contactez-nous et nous essaierons de répondre à vos questions.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND

Et voilà. Andrew garde le sourire.

JONATHAN ZUCK

Très bien. On m'envoie un message pour me dire que Léon est en route. Qui d'autre doit prendre la parole selon notre ordre du jour? Est-ce que nous devons demander à des personnes de se porter volontaires?

ANDREW CHEN

Après cette séance, vous pouvez venir me trouver et je prendrai note des questions qui se posent.

JONATHAN ZUCK

Très bien. Eh bien, nous avons donc passé en revue tous les points de notre ordre du jour. Est-ce que les responsables de comité souhaitent attirer notre attention sur des sujets? Olivier, Avri, Claire et peut-être Marita qui est en ligne? Peut-être.

AVRI DORIA

Nous avons une séance plus tard, donc ce serait peut-être redondant de couvrir ces sujets, mais je suis curieuse concernant les points principaux. Ce qui m'a intrigué, c'est que personne n'avait de questions sur les postes ou approfondir. Donc j'étais un peu curieuse à ce sujet. Pas de questions. Est-ce que vous souhaitez passer quelques instants donc pour répondre à des questions. Léon n'est pas là, donc nous n'allons pas partir de toute façon. Donc si vous voulez bien remettre les diapositives.

JONATHAN ZUCK

Je crois que Greg a la main levée sur Zoom. Greg, à vous la parole!

GREG SHATAN

Je vais vous retrouver très bientôt. Je voudrais rappeler à tout le monde donc les séances lundi parrainées par NARALO. Vers la fin de la journée, nous aurons une discussion en table ronde sur le rôle de l'intelligence artificielle dans l'utilisation malveillante du DNS. Donc il y a le côté offensif et le côté défensif.

Et il y a aussi notre forum NARALO où nous aurons une séance NARALO type avec des commentaires publics pour couvrir les sujets qui nous intéressaient comme d'habitude. Donc NARALO aura un programme chargé et donc des limitations en termes de nombre de participants. Donc, si vous faites partie de la coalition NARALO, je serai heureux de vous retrouver. Merci.

JONATHAN ZUCK

Merci Greg. Donc, suite à la suggestion d'Avri, peut-être que nous pourrions remettre les diapositives à l'écran.

AVRI DORIA

Ou peut-être que quelqu'un a des questions sur les autres thématiques présentes dans ce document. Dans le cas contraire, alors savons-nous si nous avons des séances? Même si j'aurais dû avoir lu le document, est-ce que nous avons des séances où nous allons discuter donc de la PHR? Et donc il faudrait éviter d'être redondant.

JONATHAN ZUCK

Alors, il y a des discussions à tous les niveaux dans de nombreux endroits, des discussions sur la révision holistique pilote et ce qui est en jeu. J'espère que vous pourrez y participer. J'espère qu'il y aura des experts en la matière.

J'espère qu'il y aura des membres ATRT 3 qui pourront se prononcer de façon plus compétente que moi, que je ne pourrais le faire. Je crois que souvent on dit que beaucoup de temps est consacré à ce travail sans que l'on puisse répondre et résoudre tous les problèmes.

L'état actuel de la PHR, c'est que les responsables SO et AC ont demandé à ce que les responsables PHR formulent des questions concrètes. Il semble qu'il y a quatre questions : un sur le processus CIP et à quel degré il peut être achevé. Autre question, c'est donc s'il y a des changements structurels au sein de l'ICANN, qui doit les approuver? Comment doivent-ils être opérés?

Certains d'entre nous considèrent que ce sont ces responsables qui auraient dû répondre aux questions au lieu d'attendre que quelqu'un d'autre réponde à ces questions, mais nous considérons qu'il faudrait apporter davantage de clarté. Claire.

CLAIRE CRAIG

Pour répondre à la question d'Avri, il n'y a pas de séance spécifique sur la PHR à l'ICANN 82. À 9 h du matin, la séance OFB. Il y aura donc une partie consacrée où nos représentants PHR interviendront et donc il y aura Jonathan qui parlera de ce que les responsables SO

et AC auront dit. Je voudrais aussi dire que dans le cadre de l'amélioration continue, il y a une réunion cet après-midi, je crois, à 13 h 15 avec pour sujet les CIP.

Il y aura donc les membres CIP des RALO et de l'ALAC. Donc il serait bien de participer à cette réunion pour savoir exactement ce qui se passe au sein de ces réunions, car ce sont des sujets brûlants actuellement. Et je pense qu'il faut continuer d'être attentifs à ces sujets pour être non seulement informés, mais aussi conscients de savoir ce que nous devons faire le cas échéant. Donc je vais m'arrêter ici, à moins qu'il y ait des questions.

JONATHAN ZUCK

Sébastien, rapidement et après ensuite, nous passerons à Léon.

SÉBASTIEN BACHOLLET

Merci Jonathan. Je vais être bref. Bien sûr que pour les personnes participant au groupe communautaire CIP et à la révision holistique pilote, bien évidemment, ce sont des sujets très importants. Le fait que tout cela soit couvert par le même personnel me préoccupe, car nous avons des personnels différents qui avaient des façons différentes de procéder. Et maintenant, il semblerait qu'il y aura donc un mélange des genres. Donc c'était ça l'idée derrière l'embauche de différentes personnes.

Je considère que le rôle des responsables SO/AC est important. Par exemple, ils sélectionnent le co-responsable et de mon point de vue personnel, je ne souhaite pas que ce soit enregistré. Mais il y a

le fait que ces personnes ont été choisies. Eh bien, c'est la raison pour laquelle nous sommes dans ce goulot d'étranglement. Il est important de choisir des gens qui puissent effectuer le travail requis. C'est mon point de vue personnel.

Le dernier point est que la révision holistique pilote est maintenant donc en situation difficile, car il ne nous reste que quatorze mois et nous ne pourrions peut-être pas accomplir le travail requis.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND

Merci Jonathan. Bon, je ne vais pas dire que je ne connais pas la différence entre les deux. Quelle est la différence entre le CIP et la révision holistique pilote? Donc est-ce que ces deux organes sont corrélés ou pas? Et pourquoi est-ce qu'il y a le même personnel qui soutient ces deux organes? Pourquoi est-ce qu'il y a tellement de communication croisée?

SÉBASTIEN BACHOLLET

Le CIP donc, s'occupent de... Alors, pardon, la révision holistique pilote est une nouvelle révision spécifique, donc il y a une corrélation. Parce que le travail réalisé par le CIP doit être envoyé à la révision holistique et c'est tout. Mais, maintenant, les gens considèrent que tout doit être révisé par la révision holistique.

Tout ce qui est fait par le CIP. Le CIP c'est une révision en soi. J'essaye de vous expliquer pourquoi nous rencontrons ces problèmes. Parce qu'en 2002, l'ICANN a traversé une réforme. Heureusement, nous n'avons pas passé deux ans ou cinq ans pour

savoir comment nous allions faire le travail, mais au bout du compte, que s'est-il passé? Donc, la scission ccNSO GNSO. Il y a donc la création de l'ALAC par intérim, etc. Donc, est ce que 20 ans plus tard, nous devons avoir pris toutes les décisions avant d'entamer le travail?

Donc, franchement, il faut faire le travail et après nous mènerons des modifications au fur et à mesure. Et, maintenant, nous avons tous ces responsables. Pourquoi passer trop de temps pour décider si nous devons suivre cette voie ou cette voie ou une autre voie? Je crois qu'au sein de l'ICANN, nous passons plus de temps à réfléchir aux décisions plutôt qu'à décider et agir.

Et, j'espère que cela répond à votre question, Olivier. Nous n'avons pas trop de temps ici même, mais si vous avez d'autres questions donc moi et mes collègues de la révision holistique pilote, et il y en a qui sont à la NomCom, Donc n'hésitez pas à nous poser des questions auxquelles nous essayons de répondre.

JONATHAN ZUCK

Oui. Nous reviendrons donc à tout cela après avoir entendu Léon qui vient d'arriver, donc nous reviendrons à cette question des révisions et peut être que nous entendrons aussi ce que dit le conseil d'administration qui a reçu des communications de la part des coresponsables. Donc, sans plus attendre, Léon Sanchez

LEON SANCHEZ

Merci beaucoup, Jonathan. Et maintenant, je vais passer à l'espagnol pour tirer parti des services d'interprétariat, comme j'aime le faire. Merci de me recevoir aujourd'hui une fois de plus ici, dans cette salle que je considère comme étant chez moi. Je me sens toujours bien ici. Je pense que cette réunion est importante car le mardi nous avons une réunion d'ailleurs avec l'ALAC et avec les gens d'At-large, et hier nous avons eu une séance avec les leaders de l'ALAC. Cette réunion fut très productive, surtout au point de vue de l'aide de mes collègues, vis à vis de mes collègues du conseil d'administration et de leur donner une idée d'où venait l'ALAC. Quelle était la communauté de l'At-Large. Que font-ils? Leur faire comprendre que c'était une partie très intégrante de la communauté et comment ils fonctionnent. Toutes ces questions qui existent surtout au niveau de l'indépendance, pas forcément de l'autonomie.

Donc, on voulait voir comment se conformer toutes les différentes positions sur tout ce qui était les politiques de l'ICANN au sein de l'ICANN. Une des questions qui a été soulevée hier était liée à la légitimité de l'At-Large et de l'ALAC lorsqu'il s'agit de la déclaration de la représentation des intérêts des utilisateurs finaux de l'Internet.

Et, bien, je pense que Jonathan a très bien répondu à cela. En fait, je pense que personne n'a jamais voulu dire que nous représentons 8 millions de personnes, etc. Nous représentons les gens de la meilleure manière possible et nous essayons de

représenter les opinions et les points de vue des utilisateurs finaux, mais bien sûr, nous ne sommes pas les seuls représentants. Enfin, du moins d'un point de vue démocratique.

Donc, nous avons eu une explication très complète, que ce soit de la part de Jonathan, de Claire ou de Justine par rapport à toutes les choses qui sont en cours en ce moment, que ce soit au niveau de la communauté ALAC, At-Large, comment le travail est coordonné. Le travail de différents groupes de travail qui sont qui fonctionnent en ce moment. On a parlé de la structure de ces groupes de travail, on a parlé des ALS, on a bien expliqué comment les ALS étaient une partie fondamentale de tout ce processus. Et, bon, ça nous permettait aussi de prendre un peu le pouls des utilisateurs et de démontrer que c'était donc des groupes qui étaient fondamentaux à la structure. Donc, on a aussi parlé des visions et de tout cela, de tous ces groupes, des RALO et de l'ALAC, et ensuite on a parlé de la contribution qu'ils avaient à l'élaboration des politiques et l'apport, l'apport aussi des opinions pour tout ce qui est des déclarations, des avis.

Donc, le résultat a été positif. Beaucoup de mes collègues comprennent bien mieux la fonction d'At-Large et de l'ALAC au sein de l'ICANN. Et, maintenant, je pense que beaucoup de personnes comprennent beaucoup mieux la valeur de ces groupes au sein de la communauté, comprennent mieux la valeur du travail qui est fait. Et, ainsi, aussi, il y a eu des réponses qui sont toujours attendus des deux côtés. Il y a encore des questions en cours. Nous pensons

pouvoir résoudre cela ce mardi durant notre réunion. Nous allons pouvoir à ce moment-là approfondir un petit peu tout cela.

Moi, je suis très reconnaissant d'être ici parmi vous et durant cette réunion, j'espère que nous allons être très productifs. Et, nous avons aussi, nous, notre atelier de travail. Nous avons toujours un atelier de travail durant les réunions de l'ICANN et nous avons commencé d'ailleurs notre atelier hier, aujourd'hui et demain nous allons continuer et donc lundi, nous allons pouvoir ouvrir officiellement la réunion de l'ICANN.

Donc, les sujets les plus importants sur notre ordre du jour ne sont pas vraiment différents de ceux dont vous venez de parler. Nous allons parler de la révision holistique pilote, du programme d'amélioration continue, de la prochaine série des gTLD, du soutien au candidat, du manuel des candidats. Enfin, voilà, nous allons discuter de tout cela. En fait, si j'étais un peu en retard ce matin d'ailleurs, je m'en excuse, mais c'est parce que nous étions en session et nous avons discuté des questions liées à la gouvernance de l'Internet. On a parlé du SMSI+20 et de tout ce qui ce qui s'est produit dernièrement au sein de l'écosystème. Et, nous voyons des changements qui sont très intéressants d'ailleurs. Donc, j'étais vraiment immergé dans cette séance. C'était un peu pour ça que je suis arrivé en retard, mais bon, nous avons un ordre du jour d'ordre d'intérêt général pour ICANN org, pas seulement pour le conseil d'administration. Et, nous sommes là, bien sûr, pour écouter toutes vos contributions et vous pouvez bien sûr faire

passer le message par mois. Donc, encore une fois, c'est un plaisir d'être parmi vous et j'espère que vous allez avoir une réunion très productive. Merci.

EUNICE ALEJANDRA PEREZ COELLO Bonjour. Je vais donc parler en espagnol. Merci de vos commentaires. Imaginez-vous, par courrier, j'ai vu que cette réunion allait prendre place et donc ma question est pour les personnes qui vont participer. Si on pouvait savoir s'il y aura des enregistrements pour que l'on puisse écouter plus tard. Et, comme de toute façon nous n'avons pas pu participer parce que nous voyagions, nous n'avons pas participé à la réunion.

LEON SANCHEZ La réunion était une réunion publique, tout le monde pouvait y participer et je pense que nous avons un enregistrement. Je n'ai pas le lien sous la main, mais je pense que cela va être partagé bientôt. Je pense que cette réunion a été enregistrée. Vous allez donc pouvoir la réécouter et vous allez voir de quoi on a parlé durant cette réunion.

EUNICE ALEJANDRA PEREZ COELLO Merci.

SÉBASTIEN BACHOLLET

Je vais parler en espagnol. On a eu des conversations très intéressantes avec le board hier, avec le conseil d'administration, mais il manquait quelque chose. Quelque chose qui n'était pas de l'objectif de la réunion d'hier et qui n'était pas de la responsabilité des leaders de l'ALAC. Il s'agit de l'historique, d'où vient la représentation At-Large. La question de savoir si on représente tous les utilisateurs finaux. Et, bien, oui, bien sûr, c'est ce que le conseil veut que l'on fasse, mais ça a à voir avec les élections du conseil d'administration.

Les membres du conseil d'administration doivent savoir d'où on vient. D'où vient l'ICANN. Et, encore une fois, je l'ai déjà dit, la création de l'ALAC et bien à quoi est-elle due? Je pense que ça a été fait en 2002. L'interprète s'excuse, mais elle n'a pas très bien compris. Sébastien. Donc, il faut bien comprendre la création de l'ALAC et le conseil d'administration doit bien comprendre l'historique de l'ALAC.

LEON SANCHEZ

Oui. Merci Sébastien, Je voudrais créer un peu de... Je ne veux pas que les choses sortent de soit mal interprété. Donc, le conseil d'administration a pu discuter du point de vue culturel, pas forcément du point de vue politique au niveau de la participation de l'ALAC au sein de la communauté. Donc, c'était un peu une question rhétorique. On voulait voir quel était le point de vue. On voulait partager entre nous, comment les idées étaient transmises et comment fonctionnait la représentation des utilisateurs finaux

de l'Internet. C'était une question qui, à mon avis, était un défi. Il s'agissait de la légitimité de la communauté, donc il ne fallait pas que ce soit mal compris et c'est comme ça que la question a été posée. Enfin, du moins qu'elle a été énoncée.

JONATHAN ZUCK

Merci Léon. Je ne vois pas de mains levées sur Zoom et je ne vois pas de participants dans la salle qui demande à prendre la parole. Je vais aller voir dans le chat. J'attends le Poney express.

MICHELLE DESMYTER

Je pense qu'il y a une question, mais c'est la même qu'Eunice a posé.

JONATHAN ZUCK

Nous pourrions en parler en plus amples détails de la réunion qui a eu lieu hier. Sachez que toutes les sept structures de l'ICANN ont participé pour avoir une espèce de réunion d'orientation avec le conseil d'administration. Je pense que SSAC en a une, ccNSO aussi. Nous, on y est allé à trois pour participer à l'orientation ALAC vis à vis du conseil d'administration. Donc, on a parlé de la communauté non seulement ALAC, mais At-Large. Et, donc, la question qu'a posée Sébastien et donc que Léon a mentionné, c'est une question pratique. Comment pouvons-nous imaginer représenter l'intérêt de milliard d'utilisateurs et comment est-ce qu'un groupe si peu important, si petit, peut représenter une si grande communauté? Comment est-ce qu'on peut espérer représenter ces gens-là?

Donc, on a essayé de discuter de différents niveaux que l'on pourrait atteindre pour représenter ces fameux intérêts. Donc, il faut utiliser un peu de la logique. Parfois, légitimement, on arrive à expliquer comment cela peut se faire, mais ensuite on a aussi différents processus que l'on suit. On fait des questionnaires que l'on envoie à nos RALO pour disséminer les informations, pour avoir plus d'informations en retour, pour essayer de voir comment on peut partager et passer le message.

Comme on l'a fait en Inde avec les IDN. Mais, on a du mal à expliquer cela avec de la logique. Donc, c'est lié à une question qu'est-ce qui peut être fait pour essayer de mieux faire comprendre une question aussi compliquée parmi autant de gens? Donc, ce sont souvent des questions très spécifiques. Ce n'est pas facile de demander à vos collègues au travail de savoir s'ils comprennent à quoi tout cela est lié.

Donc, le conseil d'administration avait l'air d'être satisfait par notre réponse, mais c'est une question qui reste critique quand le conseil d'administration ne suit pas nos recommandations et les recommandations de l'ALAC et bien la question doit se poser Pourquoi? Parce qu'en fait, si on est crédible, si on peut représenter les utilisateurs finaux. Donc, l'opinion de ces utilisateurs finaux doit peser dans les décisions de l'ICANN. Nous sommes tous là, ici, dans cette salle, pour travailler pour les utilisateurs finaux.

Donc, c'est quelque chose que l'on va continuer. On va continuer à en discuter. On va continuer à pousser un peu le conseil d'administration sur cette question. Si vous acceptez que nous représentions les intérêts des utilisateurs finaux et que ces intérêts sont contraires aux parties contractantes. Où va-t-on trouver l'équilibre, il faut argumenter là-dessus. Ce n'est pas une question facile. Olivier a levé son petit carton.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND

Je voulais juste rajouter quelque chose. J'ai envoyé un lien sur le chat. Vous pouvez consulter cela pour dire à tout le monde, ne soyez pas... Ne vous inquiétez pas, vous pouvez parler à toutes ces personnes. Ce ne sont pas des extra-terrestres, ce sont des gens très sympathiques. Regardez Léon ici. Donc, en fait, il y a des commentaires qui manquent sur la liste qui est publiée.

LEON SANCHEZ

Oui, cette personne, il s'agit de Byron Holland. Il vient juste de rejoindre le conseil d'administration. Je ne sais pas s'il va prendre place au conseil durant cette réunion et cela officiellement. Je ne suis pas sûr quand il va commencer officiellement. Il a été désigné récemment par la ccNSO. Il a rejoint nos réunions et participe à nos réunions, mais je ne sais pas quand est-ce qu'il va prendre son poste officiellement?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND

Oui, c'est un gars sympathique aussi.

JONATHAN ZUCK

Vous le savez, il a déjà une puce qui a été implantée. Ça fait déjà un moment qu'il participe aux réunions. Il a déjà été... il a eu droit à son lavage de cerveau. Y a-t-il d'autres questions? Merci à vous Léon d'être passés. Nous vous espérons une très bonne réunion et nous vous verrons lors d'autres sessions, j'en suis sûr. L'enregistrement est terminé. Je pense que Gisella va nous parler un peu de des questions logistiques. Gisela, Rejoignez-nous!

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]